

Commune de



Laconnex



Rapport administratif et financier 2015

TABLE DES MATIÈRES

Introduction	page	5
Conseil municipal	page	6
Administration générale	page	10
Démographie	page	11
Bureau de vote	page	11
Bâtiments communaux	page	12
Police et gardes-frontières	page	14
Sécurité civile	page	14
Ecole et petite enfance	page	16
Culture et manifestations	page	17
Parcs et promenades	page	18
Sports	page	19
Jeunesse	page	20
Aînés	page	21
Prestations sociales et aide humanitaire	page	22
Routes et trafic	page	23
Transports publics	page	25
Assainissement et protection des eaux	page	25
Protection de l'environnement - déchets et gravières	page	27
Comptes communaux	page	32
Commentaire financier	page	33
Remerciements	page	34
 Annexes	 page	 36
Rapport de l'organe de révision		
Bilan de l'exercice 2015		
Résultat des comptes de fonctionnement pour l'exercice 2015		
Tableaux financiers		

Sur la lune ?



... non, à Laconnex !



Mesdames et Messieurs, habitantes et habitants de Laconnex,

L'année 2015 aura été sans conteste l'année des gravières pour notre commune: préavis, mises à l'enquête et procédures d'opposition se sont suivis pour arrêter de nouveaux plans d'extraction de graviers qui ont requis une étude attentive de leurs conditions de mise en œuvre. Il semble, heureusement, qu'il s'agisse là des dernières ouvertures au sud du territoire communal entre Soral, Athenaz, Sézegnin et Laconnex. Ensuite, l'ensemble du secteur devrait avoir été exploité. Ces différents dossiers sont détaillés dans le présent rapport.

En parallèle, le canton, soumis à une pression conjoncturelle importante, a lancé deux nouvelles initiatives qui pourraient impacter notre commune. La première consiste en la recherche d'un lieu pour la création d'une nouvelle décharge cantonale des mâchefers qui émane d'une obligation fédérale de prévoir suffisamment de surfaces d'enfouissement de ces déchets. Aussi, le canton doit disposer d'ici 2020 d'un nouveau site dont le processus d'identification a démarré. Une dizaine de communes ont été sélectionnées comme pouvant recevoir une telle décharge, dont Laconnex. Il va de soi que les discussions seront âpres puisque chaque commune fera tout son possible pour éviter la réalisation d'une telle infrastructure sur son territoire. Ne rêvons pas toutefois : à bien considérer la liste des sites identifiés, la faisabilité de seuls deux ou trois d'entre eux paraît réaliste. Ce dossier va requérir toute mon attention car, le cas échéant, il sera primordial de négocier précisément les conditions d'implantation de cette décharge.

La seconde initiative cantonale vise à rechercher des lieux pour stocker définitivement les déchets de matériaux de chantiers inertes. A nouveau, Laconnex figure dans le rapport initial d'identification de sites adéquats.

Les cartes des implantations de ces deux projets sur notre commune sont reproduites plus loin dans ce rapport. Il va sans dire que je reste à votre disposition pour toute question sur l'une ou l'autre de ces problématiques. Néanmoins, aujourd'hui, les discussions n'en sont qu'au stade initial et il est impossible d'en déterminer l'issue.

Durant 2015, nous avons continué à mûrir le projet de transformation du bâtiment de la mairie, initié en 2014. L'option prise alors de se limiter à créer une réception conviviale au rez a été modifiée pour envisager un complet réaménagement des différents étages, sans toucher à l'enveloppe du bâtiment, cela dans un souci de rationalisation tant économique que fonctionnelle. L'étude d'un projet global va se poursuivre en 2016.

Bien d'autres dossiers ont occupé votre mairie en 2015 que je vous laisse découvrir dans les pages qui suivent en vous souhaitant une bonne lecture.

CONSEIL MUNICIPAL— Nouvelle législature 2015-2020

Le Conseil municipal s'est réuni 10 fois en 2015.

Suite aux élections du 19 avril 2015, le Conseil municipal de la nouvelle législature 2015-2020 est composé de 11 conseillers municipaux, dont ne font plus partie les adjoints au maire.

C'est toujours un grand plaisir pour moi de présider ce Conseil municipal qui travaille dans un esprit de dialogue très constructif, soucieux avant tout de trouver des solutions adaptées aux problèmes de notre commune.

Les points à l'ordre du jour de ces séances ont été les suivants :

26 janvier 2015

- Projet de construction à la Vy-Neuve: point de la situation et délibération relative à l'aménagement extérieur
- Transformation du rez de la mairie
- Rencontre entre les Exécutifs de Soral et de Laconnex : compte-rendu et discussion

23 février 2015

- Projet de construction à la Vy-Neuve: point de la situation
- Transformation du rez de la mairie
- Parking chapelle : régime de stationnement

23 mars 2015

- Bâtiment Vy-Neuve 3 : point de la situation
- Transformation du rez de la mairie
- Parking chapelle : régime de stationnement
- Naturalisation : huis-clos

20 avril 2015

- Présentation des comptes de fonctionnement 2014
- Mise à l'enquête DCMI

11 mai 2015

- Approbation des comptes et du rapport administratif et financier du maire pour l'exercice 2014
- Approbation des crédits budgétaires supplémentaires pour l'exercice 2014

2 juin 2015

- Lecture de l'arrêté du Conseil d'Etat du 6 mai 2015 validant les élections des conseils municipaux du 19 avril 2015, publié dans la Feuille d'Avis Officielle (FAO) du 8 mai 2015

- Prestation de serment des conseillers municipaux entre les mains du maire
- Nomination des membres aux diverses commissions

14 septembre 2015

- Prestation de serment d'Andreea Capitanescu Benetti entre les mains du maire
- Droit d'opposition relatif aux décisions de l'ACG
- Présidence du Conseil municipal : modification du règlement
- Fiscalisation des jetons de présence des conseillers municipaux et des indemnités des membres de l'Exécutif
- Rapport du Président de la Commission culture, sports et loisirs
- Transformation du rez de la mairie

26 octobre 2015

- Budget de fonctionnement 2016 : présentation
- Droit d'opposition aux décisions de l'Assemblée générale de l'ACG
- Demande de naturalisation : huis-clos
- Nomination du bureau de vote 2016
- Rapport de la commission des finances
- Transformation du rez de la mairie

9 novembre 2015

- Budget de fonctionnement 2016
- Taxe professionnelle communale 2016
- Indemnités 2016 au Conseil municipal et aux Maire et Adjointes
- Crédit d'investissement en vue de travaux au centre sportif
- Demande de naturalisation : huis-clos

7 décembre 2015

- Plan directeur DCMI : préavis communal
- Règlement du Conseil municipal
- Crédit d'étude en vue de la mise en séparatif du village

Lors de ces séances, les délibérations suivantes ont été votées :

- 26 janvier : Aménagement extérieur à la Vy-Neuve 3
- 11 mai : Approbation des comptes et du rapport administratif et financier du maire pour l'exercice 2014
- 11 mai : Approbation des crédits de fonctionnement supplémentaires pour l'exercice 2014
- 14 septembre : Plan d'extraction PE01-2013 « Parues »
- 14 septembre : Plan d'extraction PE01-2011 « Forestal »

- 9 novembre : Approbation du budget de fonctionnement 2016
- 9 novembre : Taxe professionnelle communale 2016
- 9 novembre : Indemnités au Conseil municipal et aux Maire et Adjointes
- 9 novembre : Crédit d'investissement en vue de travaux au centre sportif
- 7 décembre : Règlement du Conseil municipal
- 7 décembre : Crédit d'étude en vue de la mise en séparatif du village

Les procès-verbaux des séances du Conseil municipal sont publiés régulièrement sur notre site internet www.laconnex.ch.

Une délégation du Conseil municipal a eu le grand plaisir de participer aux festivités du Bicentenaire de l'entrée de Genève dans la Confédération en rejoignant le bus « Genève à la rencontre des suisses », le 2 mai à Liestal.



La composition des commissions de la nouvelle législature est la suivante:

Formation des commissions

Membre de l'Exécutif responsable

Finances

Président : Stéphane Grobéty

Jean-Pierre Gantner

Membres : Thierry Arn, Maxime Dethurens,
Dominique Pascual

Bâtiments et sécurité civile

Présidente : Andreea Capitanescu Benetti

Jean-Pierre Gantner

Membres : Thierry Arn, Dominique Pascual,
Bradley Stillwagon, Laurent Zimmermann

Ecole et jeunesse

Président : Marc Dupraz

Véronique Rudaz

Membres : Maxime Dethurens, Stéphane
Grobéty, Laurent Thévenoz

Sports, culture et loisirs

Président : Thierry Arn

Véronique Rudaz

Membres : Jean Batardon, Marc Dupraz,
Olga Mermet, Laurent Zimmermann

Routes et circulation / Parcs et promenades

Président : Bradley Stillwagon

Jean-Pierre Gantner

Membres : Jean Batardon, Andreea
Capitanescu Benetti, Maxime Dethurens,
Stéphane Grobéty

Aide sociale

Présidente : Dominique Pascual

Véronique Rudaz

Membres : Jean Batardon, Andreea
Capitanescu Benetti, Olga Mermet, Laurent
Thévenoz

Protection de l'environnement et déchets

Président : Laurent Thévenoz

Véronique Rudaz

Membres : Marc Dupraz, Olga Mermet,
Bradley Stillwagon, Laurent Zimmermann

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

Le secrétariat de la mairie est assuré par Mme Catherine Koumrouyan, secrétaire comptable et Mme Nadia Dupraz, secrétaire communale, et est à votre disposition le mardi de 15h00 à 19h00 et le jeudi de 10h00 à 12h00.



En dehors de ces horaires, le soussigné, ses adjoints et le secrétariat de la mairie vous reçoivent volontiers sur rendez-vous. Vous pouvez contacter la mairie par courriel à notre adresse info@laconnex.ch, par téléphone au 022 756 15 69 ou encore par fax au 022 756 32 89.

Les informations officielles sont affichées aux panneaux d'affichage communaux (en face de la mairie et place du Four-Banal).

Sur notre site Internet, www.laconnex.ch, vous trouverez toutes les actualités et informations communales régulièrement mises à jour.

CARTES D'IDENTITÉ

En 2015, ce sont 50 demandes de cartes d'identité qui ont été traitées par le secrétariat de la mairie.

Les demandes de passeports sont à effectuer directement auprès de l'Office cantonal de la population, rte de Chancy 88, 1213 Onex.

OFFICE DE L'ÉTAT CIVIL

L'état civil est géré par un groupement intercommunal dont le siège est à Bernex. C'est donc à la mairie de cette commune (tél. 022 850 92 92) que vous devez vous adresser pour toutes les formalités ayant trait à l'état civil.

Pour les habitants de la commune ou étant originaires de Laconnex, la célébration d'un mariage dans notre mairie est bien entendu toujours possible. D'ailleurs, au printemps 2015, j'ai eu le plaisir d'en célébrer un.

DEMANDES DE NATURALISATION

Quatre demandes de naturalisation ont été présentées et acceptées en 2015.

DÉMOGRAPHIE

Au 31 décembre 2015, notre commune comptait 664 habitants.

Evolution démographique

	2011	2012	2013	2014	2015
Population début d'année	608	619	613	611*	620
Naissance	3	3	1	3	8
Décès	6	1	3	1	2
Mouvement migratoire	14	-8	1	7	38
Population fin d'année	619	613	612	620	664

*à fin 2013, l'Office cantonal de la statistique a modifié sa méthodologie (autres critères d'attribution de la résidence). De ce fait, Laconnex a « perdu » un habitant entre le 31.12.13 et le 01.01.14 !

Répartition démographique (2015)

Hommes	Femmes	0 – 19 ans	20 – 64 ans	65 ans et +	Part en % des étrangers
323	341	141	379	144	16.6%

BUREAU DE VOTE

Dans sa séance du 17 novembre 2015, le Conseil municipal a nommé les responsables des locaux de vote pour l'année 2015. Il s'agit de:

M. Pascal Koumrouyan, président

M. Leopoldo Aldi, suppléant du président

Mme Carolina Stücklin, vice-présidente

Mme Monique Heman, suppléante de la vice-présidente

Je remercie les actuels responsables pour leur dévouement. Si vous êtes intéressés par cette fonction, n'hésitez pas à contacter le secrétariat de la mairie ou le président du bureau de vote.

BÂTIMENTS COMMUNAUX

Soucieuse de veiller à la pérennité de son patrimoine bâti et de répondre aux exigences des nouvelles normes cantonales et fédérales en matière énergétique, la mairie a procédé aux travaux d'entretien suivants :



Salle communale

- Les fenêtres de la salle communale ont été complètement assainies par la pose d'un vitrage isolant.
- Rafraîchissement de la peinture dans l'entrée et les sanitaires.
- La chaudière pour le chauffage des locaux de la salle communale, de l'école et des deux appartements a été remplacée par une installation moins polluante et gourmande en énergie. A cette occasion, il a également été procédé à une révision de la citerne.

Ecole

- Câblage informatique d'une nouvelle salle de classe et installation d'un dispositif de projection.
- Changement des stores dans plusieurs salles de classe.

Café « Chez le docteur »

- Mise en place d'un double vitrage des fenêtres, conforme aux nouvelles dispositions énergétiques.

Centre sportif

- Installation d'un système de mise en passe électronique dans tous les locaux afin de mieux gérer et contrôler leur usage.
- Traitement de protection des façades de la halle sportive particulièrement exposées aux intempéries.
- Mise en place de sèche-mains à air (Dyson) dans les sanitaires extérieurs.

Locatifs

- Vy-Neuve 3 et Maison-Forte 2 : fin des travaux d'aménagement des extérieurs et des places de parking, suite à la construction du bâtiment Vy-Neuve en 2014.
- Dans les mêmes deux bâtiments : pose d'un système d'adoucisseur d'eau.

Mairie

La commission des bâtiments s'est réunie à plusieurs reprises durant l'année afin d'étudier le projet de transformation du rez de la mairie dont l'objectif principal est l'amélioration de l'accueil, notamment à destination des personnes à mobilité réduite. Suite à un appel aux architectes résidant sur la commune, trois d'entre eux ont manifesté leur intérêt à travailler sur un tel projet et ont présenté ultérieurement un schéma directeur basé sur les besoins identifiés par la commission. L'analyse des dossiers reçus, ainsi qu'une définition plus précise de l'affectation optimum des différents espaces, ont conduit le Conseil municipal à modifier le principe de base d'une transformation modérée du rez pour aménager une réception. En effet, il est clairement apparu que tout projet devrait englober l'entier du bâtiment pour rationaliser au mieux l'utilisation des surfaces à disposition. Aussi, la commission a décidé de reprendre en 2016 l'étude d'un réaménagement complet de la mairie.

Avertissement

Comme nous en avons eu connaissance par certains habitants, vous avez peut-être reçu des téléphones d'entreprises se prévalant de la mairie pour proposer leurs services d'assainissement de votre bâtiment (fenêtres en particulier). Je tiens à vous rendre attentif au fait que la commune n'a mandaté aucune société en ce sens et vous saurais gré d'informer la mairie si vous deviez à l'avenir recevoir de telles sollicitations mensongères. Afin que nous puissions relayer l'information auprès des autorités cantonales compétentes, il est important que vous releviez précisément la raison sociale et les coordonnées de ces entreprises ou indépendants.



POLICE ET GARDES-FRONTIÈRES

Suite à l'approbation du Conseil municipal en sa séance du 14 avril 2014, la commune a mandaté une société de sécurité privée qui est chargée de la surveillance du village, ainsi que de veiller à la tranquillité publique. Pour ce faire, des patrouilles de surveillance parcourent la commune plusieurs fois par semaine, principalement de nuit. Si vous observez un acte malveillant ou douteux, vous pouvez contacter la société :

SAFETY-MANAGEMENT, Integral-Management Group Sàrl

Tél. 0840 117 117 (24h/24)

Toutefois, je vous rappelle que la **police cantonale** (poste de police de Lancy) reste votre interlocuteur de **premier recours** lors d'incidents.

Gendarmerie de Lancy-Onex

Route du Pont-Butin 55 – 1212 Lancy – tél. 022 427 64 20.

Pour ce qui concerne les gardes-frontières, les coordonnées sont les suivantes:

Centrale d'engagement et de transmission du corps des gardes-frontières

Tél. 0800 800 310 (appel gratuit) ou 022 979 19 55.

SÉCURITÉ CIVILE

SAPEURS-POMPIERS

Suite à une année 2014 chargée en interventions, l'année 2015 s'est déroulée de manière beaucoup plus paisible. La compagnie a été alarmée à deux reprises, la première pour une récupération d'insectes au chemin des Quarts et la seconde pour de la fumée au chemin des Méandres.

Après plus de trente ans de bons et loyaux services, le lieutenant Christian Rauber et le sergent Jacques Hutin ont quitté les rangs de la compagnie dans le courant de l'année 2015. Je tiens encore une fois à les remercier pour tout le travail accompli durant leur longue carrière. Ces membres de l'Etat-Major ont été remplacés par les caporaux Rémi Fouchault et Thomas Lachat qui ont effectué avec succès leur école de sous-officiers.

Nous avons également bénéficié de l'engagement de deux nouveaux sapeurs, Delio Cirauda et Julien Honegger. Je leur souhaite la bienvenue au sein de notre compagnie.

Le 9 mai 2015, la compagnie a pour la première fois effectué un exercice en commun avec la commune de Soral. Les méthodes d'intervention de nos compagnies sont quasiment similaires et l'entente entre nos deux compagnies est au beau fixe.

Cette année a encore été marquée par la création d'un groupe antichute, sous la direction du sergent Stéphane Mermet. Ces sapeurs permettent à la compagnie d'intervenir en toute sécurité pour toutes les interventions en hauteur (toits, arbres, etc.).

Enfin, notre compagnie a changé d'air lors du Jeûne genevois. En effet, les sapeurs ont visité la Croatie et le Monténégro en compagnie de quelques retraités. Ce voyage leur a permis de resserrer les liens, notamment avec une course mémorable en buggy sur les hauts de Dubrovnik.

Au 31 décembre 2015 l'effectif de nos sapeurs-pompiers était le suivant :



Grade	Nom	Prénom
Cap.	ARN	Thierry
Lt.	BRYOIS	Christophe
Sgtm.	MERMET	Yves
Four.	GABERT	Sébastien
Sgt.	MERMET	Stéphane
Cpl.	LACHAT	Thomas
Cpl.	FOUCHAULT	Rémi
App.	SUEUR	Laurent
Sap.	DAVID	Vincent
Sap.	DETHURENS	Xavier
Sap.	HUBERMAN	Benjamin
Sap.	DETHURENS	Maxime
Sap.	MANDALLAZ	Luc
Sap.	CATTIN	Laurent
Sap.	MC GILL	James
Sap.	MANDALLAZ	Henri
Sap.	MANDALLAZ	William
Sap.	GERARDI	Yves-Antoine
Sap.	EMERY	Guillaume
Sap.	CIRAUDO	Delio
Sap.	BRETON	Denis
Sap.	EGGS	Christophe
Sap.Asp.	HONEGGER	Julien

Départs à la retraite :

- ⇒ Lieutenant Christian Rauber
- ⇒ Sergent Jacques Hutin

Je rappelle que si des jeunes gens ou des jeunes filles veulent venir renforcer notre compagnie, ils sont les bienvenus et peuvent adresser leur demande à la mairie.

OFFICE CANTONAL DE LA PROTECTION DE LA POPULATION ET DES AFFAIRES MILITAIRES (OCPAM)

Notre commune fait partie du groupement "Champagne" dont le poste de commandement est à Bernex. Un représentant de la mairie assiste régulièrement aux réunions.

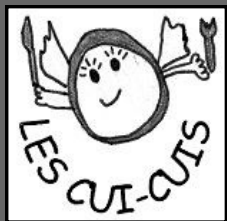
ÉCOLE

Notre école primaire comporte toujours trois classes à la rentrée scolaire 2015/2016, regroupant les élèves des 5^{ème}, 6^{ème}, 7^{ème} et 8^{ème} primaires. Mme Marine Schuway, MM. Rudolf Graf et Jean-Michel Moeri en assurent l'enseignement, ainsi que Mme Lara De Oliveira chargée, entre autres, du soutien pédagogique et plusieurs maîtres spécialisés pour les activités sportives, musicales et manuelles. C'est avec plaisir que la commune soutient financièrement les différentes activités et sorties organisées par les enseignants.

La traditionnelle fête des promotions s'est déroulée à Soral le vendredi 26 juin et je remercie l'Association des parents d'élèves pour l'organisation des jeux qui ont ravi petits et grands.

La fête de Noël a eu lieu à Laconnex. Après les traditionnels chants des enfants, les festivités ont continué dans la convivialité et la bonne humeur dans la salle polyvalente magnifiquement décorée pour l'occasion.

La direction de notre école, regroupée au sein de l'établissement scolaire de Perly-Certoux, Compesières, Soral et Laconnex, est assurée par M. Frédéric Heiz depuis la rentrée 2015. M. Jean-Pierre Gantner, adjoint, assiste aux séances du Conseil d'établissement. Les discussions initiées en 2014 ont porté leurs fruits : un meilleur équilibre des effectifs entre les deux bâtiments scolaires a été trouvé grâce à l'ouverture d'une troisième classe à Soral, pour la rentrée 2015/2016.



L'association « **Les Cui-Cuis** » continue d'assurer à la satisfaction de tous le fonctionnement, quatre fois par semaine, du restaurant scolaire, ainsi qu'un accueil de 16h à 18h à l'école de Soral. Son comité comprend des représentants des deux communes de Soral et Laconnex (Mme Véronique Rudaz), ainsi qu'un représentant des parents par village. La commune a participé à hauteur de CHF 13'585.— au financement de ces prestations.

PETITE ENFANCE



Notre jardin d'enfants "Les enfants de la Feuillée" accueille les enfants de 2 à 4 ans. Mme Andreea Capitanescu Benetti, conseillère municipale, représente la commune et participe au comité de l'association chargé de son bon fonctionnement. Les communes de Laconnex et de Soral ont contribué au financement de la structure pour un montant de CHF 15'300.— par commune. Cette hausse est due au fait que les communes ont exceptionnellement accepté de compenser la perte financière d'exploitation due au nombre réduit d'inscriptions.



L'Association "Le Couffin" continue de son côté à soutenir le placement d'enfants de la Champagne en famille d'accueil de jour. La commune, représentée par Mme Véronique Rudaz, participe régulièrement au comité et au financement de cette structure pour un montant de CHF 2'563.— par an.

CULTURE ET MANIFESTATIONS

- ◆ En collaboration avec Soral, nous avons eu le plaisir de vous convier à une conférence illustrée présentée par M. Nicolas Pernot : **Lac Baïkal, Perle de Sibérie**, à la halle sportive, le 5 mars.
- ◆ Une **soirée raclette**, organisée par la Jeunesse de Laconnex, s'est déroulée le 7 mars.
- ◆ L'APESL a organisé une conférence à la salle communale le 18 mars : « **Tatout—école d'autoprotection et de confiance en soi** », à laquelle de nombreux parents ont assisté.
- ◆ Un **Bal Western** a été organisé par la Jeunesse de Laconnex le 11 avril.
- ◆ Le 18 avril, vous avez été nombreux à participer à la **journée de nettoyage de la commune** et je vous en remercie.
- ◆ Dans le cadre du bicentenaire de l'entrée de Genève dans la Confédération, nous avons eu le plaisir d'accueillir, le 28 mai, en collaboration avec Soral, une représentation théâtrale historique « **Une Valse pour Genève** ».
- ◆ Le traditionnel **tournoi de pétanque** organisé par notre Société de jeunesse s'est déroulé le dimanche 21 juin.
- ◆ Vous avez été nombreux à venir sous les étoiles, lors d'une fraîche soirée, le 25 juillet, pour la projection du film « Les petites fugues » d'Yves Yersin, dans le cadre de notre **CinéLaconnex**.
- ◆ Le **1^{er} août**, la fête nationale s'est déroulée à Soral. Nous avons eu le plaisir d'y entendre l'allocution de M. Serge Dal Busco, Conseiller d'Etat chargé du Département des Finances. Parfaitement organisée par les sapeurs-pompiers, cette fête fut une belle réussite.
- ◆ La désormais traditionnelle **Soirée d'Été Vintage Jazz Quartet** en faveur de notre école au Burkina Faso, organisée par Soral et Laconnex, s'est déroulée le 21 août à Soral.
- ◆ Un **café-croissant** a eu lieu le 5 décembre au rez de la mairie pour une présentation sur les nouvelles ouvertures de gravières.
- ◆ Le 28 novembre, les sapeurs-pompiers ont **décoré le sapin de Noël** sur la place du Four-Banal et la Jeunesse de Laconnex a accueilli la population avec du vin chaud et des pâtisseries.
- ◆ **La fête de l'Escalade**, le 12 décembre, a une nouvelle fois permis de rassembler petits et grands pour un cortège au flambeau, suivi d'une très sympathique soirée. Je tiens ici à remercier le FC Etoile Laconnex qui en assure l'organisation.
- ◆ Le **Bibliobus** continue de recevoir un très bon accueil. Lors des onze passages de l'année, il a été fréquenté par 480 personnes, et ce ne sont pas moins de 3007 ouvrages qui ont été empruntés. En moyenne, le bibliobus a



accueilli 44 personnes par passage, soit une augmentation de 46% par rapport à 2014.

- ◆ Chaque mois, depuis maintenant une année, le **Marché**, ouvre ses étals sur la place en face de la mairie. L'ambiance est garantie ! Je tiens à remercier ses organisateurs pour la mise en place et l'animation de ces conviviales journées qui rassemblent à chaque fois beaucoup de nos villageois.
- ◆ **Les Dames paysannes** de Laconnex ont, quant à elles, apporté leur précieux concours à la réussite de nos fêtes villageoises et du marché pour la plus grande joie des gourmands !
- ◆ La commune continue de soutenir de nombreuses activités culturelles locales et régionales, notamment **la Chorale de la Feuillée, le Winter Live Music Festival, le Gena Festival et Culture et rencontre.**

PARCS ET PROMENADES

Ainsi que déjà évoqué dans la rubrique Bâtiments, des travaux de réaménagement ont été entrepris afin de réaliser un espace vert agréable entre les deux bâtiments Vy-Neuve 3 et Maison-Forte 2. Sur demande du canton, des arbres ont également été replantés le long de la Vy-Neuve. Finalement, un cheminement piétonnier est venu compléter cet aménagement.

Tout au long de l'année, notre employé communal assure efficacement l'entretien des espaces publics, secondé durant l'été par des jeunes gens du village. La mairie a par ailleurs fait appel à des entreprises spécialisées pour le traitement des chênes contre les chenilles processionnaires, l'élagage de certains arbres, ainsi que pour des travaux sur la « place du marché » dont les racines des arbres engorgeaient l'évacuation des eaux de pluie.

Suite à une campagne d'informations rappelant leurs obligations aux propriétaires de chiens quant au maintien de la propreté, une amélioration certaine a été constatée. Rappelons toutefois quelques bonnes règles de comportement : garder les chiens en laisse dans tout le périmètre du village, ramasser systématiquement les crottes des chiens et respecter l'interdiction d'accès aux deux places de jeux (en face de la mairie et au préau de l'école).

D'autres animaux fort présents dans notre environnement génèrent également des désagréments : je veux parler des chevaux. La pratique équestre est très répandue à Laconnex et les cavaliers ne font pas toujours preuve de beaucoup de respect vis-à-vis des autres usagers des chemins de promenade dans la campagne. Il conviendrait que les cavaliers aient le souci de ne pas dévaster les chemins (particulièrement lorsque ceux-ci sont détrempés) et les bordures de champs, ainsi que de limiter les salissures dans les rues. Aussi, un courrier a été adressé aux différents manèges des environs rappelant le code de conduite approprié.



- ♦ Notre **club de foot**, F.C. Etoile Laconnex, compte 298 jeunes gens et jeunes filles encadrés par 26 entraîneurs, soit 11 équipes participant aux différents championnats genevois, dont une équipe féminine. Au total, 192 joueurs juniors de 10 à 20 ans et 106 joueurs actifs. L'école de football, quant à elle, compte 35 enfants de moins de 10 ans et les équipes juniors participent chaque année à des rencontres à l'étranger grâce à l'appui financier du Club des 100. La présidence du club est assurée par M. Raymond Zbinden que je tiens à remercier chaleureusement. La soirée de l'Escalade, le tournoi de Jass, le tournoi des Juniors D et les Journées des supporters sont organisés chaque année par le Club.
- ♦ Le **Club des 100** du F.C. Etoile Laconnex compte aujourd'hui 147 membres qui soutiennent notre club de football. Lors de son Assemblée générale, j'ai été très agréablement surpris d'apprendre que, depuis sa fondation en 1994, ce club de supporters a apporté au F.C. Etoile Laconnex, plus particulièrement au secteur formation et juniors, une aide financière pour un montant total de CHF 240'000.—. Si vous désirez rejoindre le club, n'hésitez pas à vous adresser à son comité : clubdes100laconnex@gmail.com.
- ♦ La **Société de Tir** de Laconnex compte 14 membres, dont 2 membres d'honneur, et a reçu 400 personnes qui ont accompli leurs tirs obligatoires hors-service dans notre commune. Un membre de la société a participé au Tir fédéral de 2015 en Valais et s'est classé 138^{ème} sur 35'000 tireurs. Je tiens à remercier ici son président, M. Marcel Gabert, pour le dévouement et la compétence avec lesquels il dirige cette société.
- ♦ Regroupées en une association "**Groupeement gymnique de Laconnex**", différentes sections de gymnastique rencontrent toujours un vif succès. 40 dames et 22 messieurs se rendent régulièrement aux cours proposés. Une sortie en raquette en hiver et l'ascension du Salève au printemps sont prévues chaque année. Je remercie la présidente du groupeement, Mme Odile Cattin et tout son comité pour leur excellent travail.
- ♦ Deux **sorties à skis** ont pu être organisées par la commune en 2015, le 24 janvier et le 28 février. J'en profite pour remercier les membres de la commission des sports pour l'organisation de cette activité appréciée par les familles.
- ♦ La commune entretient de bonnes relations avec les responsables du **motocross club "Les Meyrinos"** qui veille à respecter nos accords en ce qui concerne la clause de fermeture du terrain d'entraînement les dimanches des mois de mai à septembre. Je suis conscient que des nuisances sonores subsistent encore, mais je rappelle également que ce club occupe de très nombreux jeunes gens.

- ◆ Nous avons une nouvelle fois mis à disposition de la population des abonnements du **Genève-Servette Hockey club**, ainsi que du **Genève-Servette Football club** pour assister aux matches de championnat. Je remercie les collaborateurs du café "Chez le Docteur" qui ont bien voulu gérer la remise des cartes à la population.
- ◆ Le **Groupeement d'Aéromodélisme Genève** (GAM) est toujours aussi actif avec ses 76 membres et a fêté ses 80 ans d'existence le 27 septembre 2015. A cette occasion, une belle fête a été organisée. Grâce à des collectionneurs, du matériel ancien a pu être exposé ce qui a permis aux jeunes membres de découvrir comment les anciens avaient débuté. Ce sont aussi 83 jeunes (10 à 15 ans) de Genève-loisirs qui ont pu découvrir l'aéromodélisme et qui ont été initiés au vol durant l'été, un des buts de ce club étant de promouvoir son activité auprès des jeunes. La commune entretient régulièrement des relations avec le groupeement au sujet des pratiques et horaires des vols afin d'en limiter les nuisances sonores.
- ◆ L'association des **Pony-Games**, présidée par Mme Brigitte Parmelin, compte actuellement 20 membres (4 équipes de 5 cavalières). L'année s'est très bien déroulée : titre de championne suisse pour l'une des équipes et 2 titres de vice-championnes suisses pour 2 autres. 9 cavalières du club ont été sélectionnées en équipe suisse, 4 pour les championnats d'Europe en France et 5 pour les championnats du Monde aux Etats-Unis. L'organisation d'une manche du championnat suisse et d'un repas de soutien ont permis de subventionner les cavalières durant l'année (pour la location et le transport des poneys).
- ◆ Le **Club de pétanque** fort de 23 membres, présidé par M. Guy Mermet, se retrouve tous les jeudis soirs (sauf en hiver) sur le terrain en face de la mairie. Une sortie par année est organisée par son comité.

JEUNESSE

- ◆ Quatre jeunes de notre commune ont atteint leur majorité et ont participé à la soirée des **Promotions citoyennes** en février 2015. Il s'agit, par ordre alphabétique, de : William Grove, Melissa Lage, Eugénie Megevand et Quentin Zimmermann.
- ◆ **Fonds du 700^{ème}** : Faute de candidats en 2015, ce fonds n'a pas été attribué.
- ◆ Durant les **vacances d'été**, huit jeunes de la commune ont été employés par le secrétariat de la mairie et la voirie.
- ◆ Nous avons eu le plaisir de récompenser **les jeunes diplômés** suivants : Aurore Duret, Julien Honegger, Charles Stevenson et Micael Varandas Tamborino, pour l'obtention d'un diplôme de fin d'études supérieures ou d'apprentissage.

- ♦ **Des travailleurs sociaux hors-murs de la FASe** (Fondation genevoise pour l'animation socioculturelle) continuent d'effectuer des tournées régulières dans le village pour discuter avec les jeunes et tenter de régler les problèmes que ceux-ci peuvent parfois poser. La subvention annuelle s'élève à CHF 8'194.—.
- ♦ La commune reste engagée dans le **dispositif CapEmploi** afin d'aider les jeunes en difficulté de formation. Nous avons ainsi employé un jeune stagiaire durant 15 jours au printemps pour seconder M. Krasniqi. La subvention annuelle est de CHF 3'393.—.
- ♦ Finalement, une participation financière est toujours versée **aux colonies et camps de vacances** fréquentés par les enfants de la commune durant l'été, cela à hauteur de CHF 10.— par enfant et par jour, soit pour un total de CHF 1'620.—.

AÎNÉS

Pour la **sortie de printemps**, le 10 juin, des membres du Conseil municipal ont accompagné nos aînés à la visite du Moulin et Huilerie de Sévery et au Jardin des Iris à Vullierens.

La commune soutient le **Club des Aînés "Le Coteau"** de Bernex-Confignon-Lacconnex, club auquel nos aînés peuvent s'affilier.

Coup de pouce transport : Notre action "Solidarité – mobilité" continue. Plusieurs personnes ont ainsi pu bénéficier de votre aide pour se rendre chez le médecin notamment et je souhaite ici remercier très sincèrement les conducteurs et conductrices de Lacconnex qui ont donné un peu de leur temps pour cet engagement. Cette action continue ; alors, si vous en avez besoin ou si vous souhaitez compléter notre liste, n'hésitez pas à appeler la mairie.

Comme de coutume, nos aînés étaient encore très nombreux pour **fêter Noël** le dimanche 20 décembre. Un bon repas, un spectacle de jonglage impressionnant et des vieux whiskys dégustés en fin de journée (présentés par M. Taylor, que je remercie une nouvelle fois), ont magnifiquement contribué à la réussite de cette journée ! Comme ils le font depuis plusieurs années, nos aînés ont renoncé au cadeau habituel pour offrir la somme correspondante à l'Association "Voix libres" qui œuvre en Bolivie pour sortir les enfants de l'enfer des mines. Je salue chaleureusement ce beau geste qui prouve, si besoin était, la générosité de nos anciens.



PRESTATIONS SOCIALES

Notre commune est rattachée à l'Institution Genevoise de Maintien à Domicile (IMAD) de Bernex et contribue à son financement pour environ CHF 14.— par année et par habitant. Cette année, quelques personnes de Laconnex ont bénéficié de prestations diverses (aide pratique, soins de base ou infirmiers, système d'appel à l'aide et apport de repas journaliers).

Vous pouvez vous adresser à l'IMAD, pour toute demande d'aide sociale, mais aussi pour du soutien en cas d'enfants malades, des consultations de santé maternelle et infantile suite à une naissance, ainsi que l'appui aux parents en situation familiale difficile. Vous pouvez joindre l'IMAD au **022 420 40 00**.

AIDE HUMANITAIRE

CENTRE DE FORMATION AU BURKINA FASO



L'association des commune de la Champagne est très active et continue de soutenir le directeur, M. Victor Pahoulabou, afin de faire fonctionner l'école et le centre de formation professionnelle.

Ecole et formation professionnelle

Dans l'enseignement général, il a été jugé préférable de renoncer à ouvrir les classes de la 2ème à la terminale pour réaliser des économies, vu d'une part la diminution de subvention de certaines communes et, d'autre part les possibilités très limitées pour les jeunes qui ont réussi leur bac à poursuivre leurs études ou à trouver du travail.

A l'inverse, une formation va être développée dans la construction métallique (où il y a des possibilités de travail à Pô) car elle assure un avenir professionnel pour les jeunes.

Une nouvelle formation a débuté en couture. Une salle de classe a été transformée et équipée de machines à coudre.

Champs : Les pluies ont été abondantes en été ; aussi les récoltes de céréales (arachides, niébé, sésame et soja) ont été plutôt bonnes. Ceci a permis de préparer des repas pour tous les élèves de l'école.

Les cultures sont toujours gérées par l'association des femmes qui travaillent sans relâche tout au long de l'année dans des conditions très difficiles. C'est toujours Juliette, la femme de Victor, qui est la présidente et qui gère toutes les activités de l'association Laguezena.

Micro-crédits : L'association des femmes avait demandé un soutien pour mettre en place des micro-crédits afin de développer les activités indépendantes des femmes. Nous avons tout de suite répondu favorablement à cet appel en finançant 5 d'entre elles pour commencer. Le succès fut immédiat et les remboursements

mensuels sont toujours assurés. Grâce à un don privé, le nombre de femmes a régulièrement augmenté et, à ce jour, 50 d'entre elles peuvent bénéficier de cette possibilité d'emprunter de l'argent pour mettre en place un petit commerce ou un élevage qui apporte un revenu supplémentaire essentiel pour nourrir leurs familles.

Moulin : Après un début laborieux, dû à la difficulté de trouver un meunier compétent, le moulin fonctionne tous les jours à la satisfaction des femmes de la région. C'est également l'association de femmes Laguezena qui gère ce moulin.

Parrainages : Actuellement 40 jeunes sont parrainés par des personnes de nos communes mais, malheureusement, de nombreux enfants n'ont pas encore accès à l'école faute de moyens financiers.

Aussi un appel, relayé par toutes les communes, a suscité quelques parrainages supplémentaires, mais nous sommes toujours à la recherche de nouvelles aides.

Repas de soutien : Afin de récolter des fonds, un repas de soutien a été organisé le 19 septembre à la salle polyvalente d'Athenaz qui a réuni près de 200 personnes des communes de la Champagne et d'ailleurs.

Cette soirée fut un grand succès et a permis de récolter plus de CHF 15'000.-

Notre subvention annuelle de CHF 6'000.— par commune est donc fort bien dépensée et sera reconduite les prochaines années. Merci infiniment à M. Philippe Lädemann pour son engagement !

Le site internet de notre association www.burkina.ch vous donnera tous les renseignements utiles sur notre école et vous permettra de mieux vous rendre compte de son développement.

SUBVENTIONS À DES ŒUVRES CARITATIVES

Notre commune a soutenu à hauteur de CHF 11'500.— de nombreuses associations tant locales, qu'en Suisse et à l'étranger.

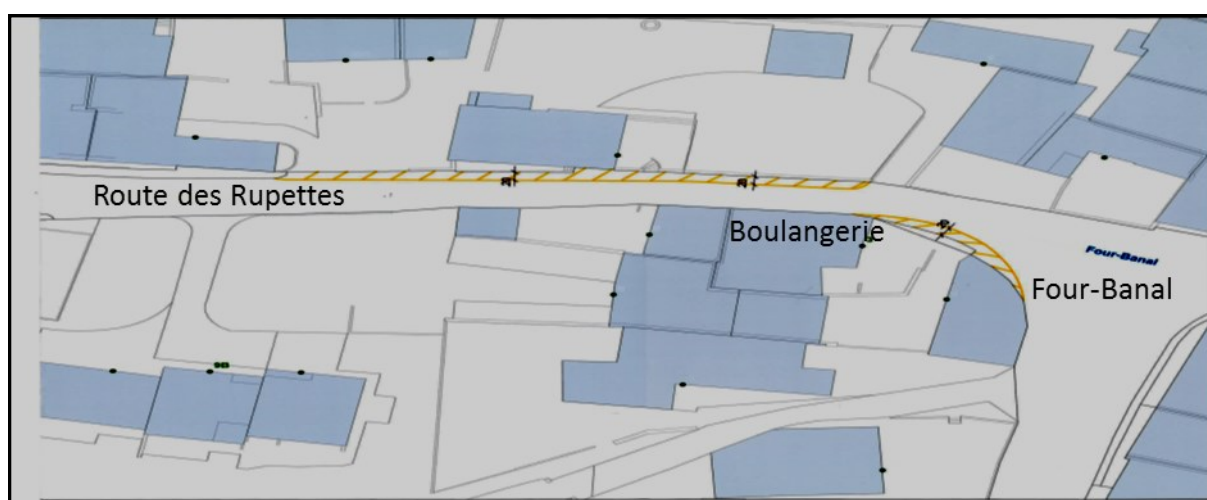


ROUTES ET TRAFIC

La commune a été sollicitée à plusieurs reprises par des usagers des transports publics de Laconnex pour améliorer les conditions de l'arrêt du bus L Mollaz, direction Sorat. Ces demandes ont été jugées légitimes car la sécurité de cet arrêt n'était pas adéquate (accotement herbeux). Aussi, des travaux ont été réalisés afin de délimiter une zone goudronnée sur laquelle les usagers peuvent descendre du bus en toute quiétude.

Comme indiqué dans mon rapport 2014, les discussions avec la Paroisse de Soral-Laconnex ayant porté leur fruit pour la réalisation d'un parking public à côté de la chapelle, la construction de cet aménagement de 16 places a été achevée au printemps 2015. Selon l'arrêté du département des transports, ce parking communal est soumis à une réglementation de stationnement avec disque de 4 heures, les jours ouvrables, de 7h00 à 19h00. Toutefois, la commune souhaite faire preuve de souplesse quant au respect de cette limitation car, après quelques mois de fonctionnement, aucun parage de longue durée excessif n'a été constaté. Néanmoins, je reste attentif à l'usage de ce parking et requerrais si nécessaire les mesures de mise en œuvre de la réglementation prévue.

Autre dossier récurrent : le cheminement des piétons, et particulièrement des écoliers, sur la route des Rupettes. Le Conseil municipal a été saisi à plusieurs reprises par des familles s'inquiétant des conditions de sécurité sur cet accès et a jugé bon que l'autorité cantonale en la matière soumette une solution appropriée. Considérant que la largeur de la chaussée ne permet pas la mise en place d'un trottoir et que la configuration de la place du village empêche la création d'un îlot de refuge pour aménager un passage piétons afin de la traverser, le département des transports a proposé de réaliser un marquage de bandes longitudinales pour piétons. Je suis conscient que certains trouveront cette solution peu satisfaisante. Toutefois, il n'est guère possible de déployer d'autres mesures dont les effets ne sont, en outre, pas avérés. Aussi, le département des transports rappelle qu'il importe avant tout que les enfants soient sensibilisés à être attentifs et prudents.



Pour clore ce chapitre, indiquons encore que des travaux d'entretien ont été effectués, en collaboration avec la commune de Soral, sur la route du Coteau, dans les vignes.

TRANSPORTS PUBLICS

Suite aux nombreuses, et parfois difficiles, discussions relatives au tracé de notre bus L avec l'autorité cantonale et les communes concernées, le parcours du L a retrouvé son trajet à travers le village de Bernex à notre grande satisfaction. Toutefois, considérant la faible fréquentation jusqu'au stade de Genève, le terminus a été déplacé aux Esserts (arrêt Louis-Hubert). Gageons que cela ne manquera pas de changer, notamment avec l'extension prévue du tram 14 jusqu'au giratoire de Laconnex sur la route de Chancy, à l'horizon 2018-2020.

Les Transports Publics Genevois ayant décidé de ne plus réitérer leur offre pour l'achat d'un nouvel abonnement annuel comme les années précédentes (suite à l'acceptation de l'initiative cantonale du 18 mai 2014), le Conseil municipal a souhaité continuer à encourager l'usage des transports publics et à soutenir les familles, en subventionnant à hauteur de CHF 50.- l'acquisition ou le renouvellement d'un abonnement annuel par tout jeune en formation. Ce sont ainsi 36 jeunes de notre commune qui ont pu bénéficier de cette contribution.

La commune participe toujours au financement du réseau NOCTAMBUS qui assure deux trajets nocturnes, les vendredis et samedis soirs, afin que jeunes, et moins jeunes, puissent rentrer en toute sécurité. Le détail de la ligne reliant Laconnex se trouve sur notre site internet.

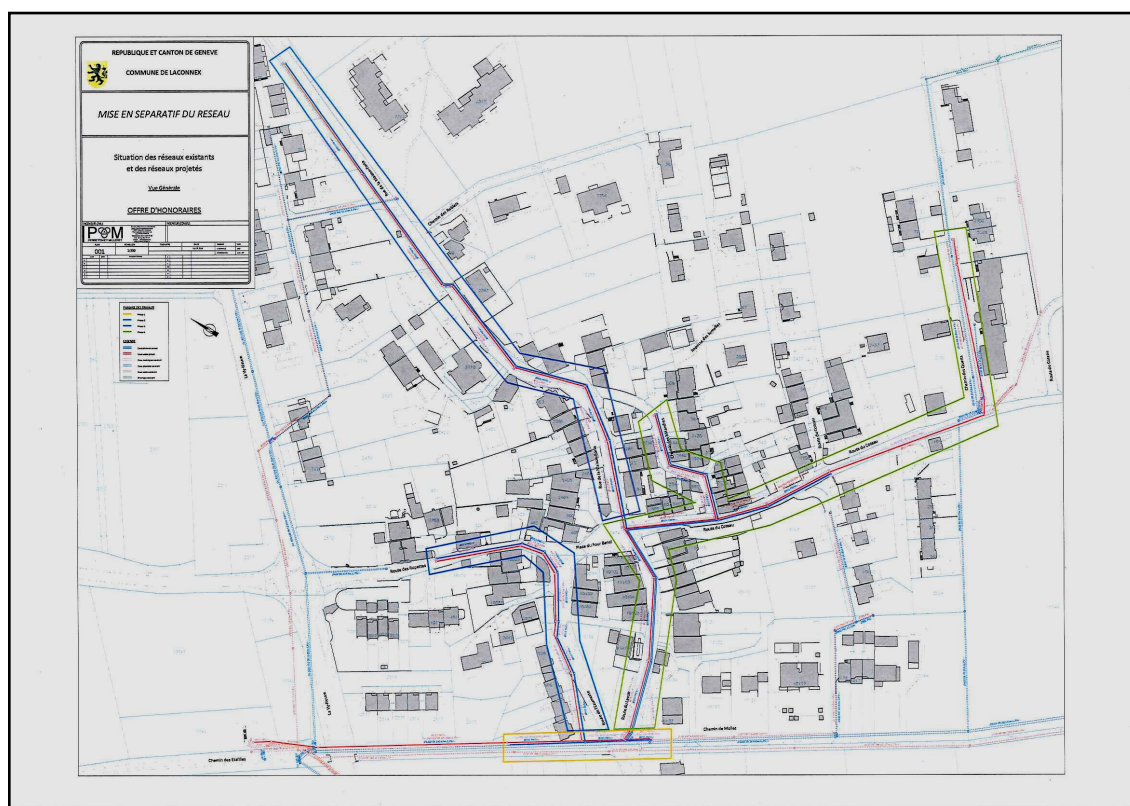
Pour rappel, tout habitant de Laconnex peut bénéficier de l'achat d'une carte journalière CFF, auprès soit de la commune de Bernex (pour un coût de CHF 40.-) ou d'Avully (pour un coût de CHF 45.-).

ASSAINISSEMENT ET PROTECTION DES EAUX

Suite à la mise en œuvre de la nouvelle loi sur le financement des réseaux secondaires et du Fonds intercommunal d'assainissement, et afin de pouvoir bénéficier de la prise en charge de tous les coûts d'entretien par ce fonds, la commune a choisi de signer un contrat avec les SIG pour l'exploitation et l'entretien de son réseau de 2015 à 2019.

Les modifications légales susmentionnées nous permettent par ailleurs de démarrer les travaux d'étude pour la mise en place d'un séparatif des eaux usées dans le village, puisque le financement (conséquent !) de cet ouvrage sera intégralement pris en charge par le Fonds intercommunal. Aussi, le bureau d'ingénieurs Perreten & Milleret a été mandaté afin de réaliser une étude pour l'exécution d'un tel projet, étude pour laquelle le Conseil municipal a approuvé l'ouverture d'un crédit de CHF 120'000.-. Ce projet d'importance pour notre commune mettra plusieurs années à se concrétiser. Quatre étapes de construction sont envisagées. Des séances d'information ne manqueront pas d'être organisées afin que soient précisés le

planning de ces travaux, ainsi que les implications financières pour tous les propriétaires concernés par un raccordement de leur foncier à ce nouveau réseau séparatif.



Suite à l'approbation par le Conseil municipal de l'ouverture d'un crédit de CHF 150'000.- en 2014 en vue de la remise en état de drainages, les travaux pour l'assainissement de terrains agricoles ont bien progressé durant l'année. La Direction générale de l'agriculture a accepté de payer 30% des coûts de cette amélioration foncière, soit CHF 34'200.- pour 2015. Le solde de l'investissement servira à terminer la remise en état d'autres parcelles en 2016 ou en 2017.

PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

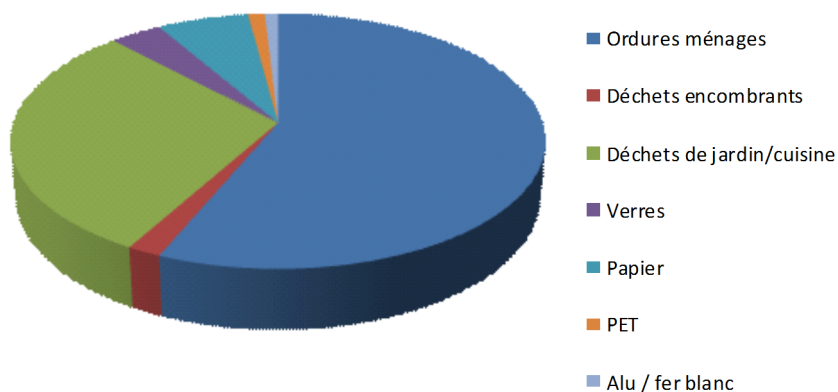
GESTION DES DÉCHETS

Notre déchetterie est toujours très utilisée et je suis heureux de constater que notre commune contribue efficacement au tri et au recyclage des déchets. Laconnex recycle 56.75 % de la totalité de ses déchets, ce qui est un taux très satisfaisant, puisque la volonté du canton est d'atteindre un taux de recyclage de 50%.

	2012		2013		2014		2015	
	613 habitants		612 habitants		620 habitants		664 habitants	
Types de déchets	Tonnage	par hab (en kg)	Tonnage	par hab (en kg)	Tonnage	par hab (en kg)	Tonnage	par hab (en kg)
Ordures ménagères	134	218	131.6	215	122.2	197	138	207.8
Déchets encombrants	9.3	15	11.3	18	5.1	8	8.3	12.5
Déchets de jardin/cuisine	110.2	179	89.8	147	131.2	211	95	143.1
Verres	31.9	52	28.2	46	32.1	52	32.5	49
Papier	45.8	75	44.6	72	42.9	69	41.7	62.8
PET	2.5	4	2.3	4	2.3	4	2.3	3.5
Alu/fer blanc	1.3	2	1.5	2	1.4	2	1.3	1.9

Coûts 2015 du ramassage / transport / traitement	Global	par habitant
Ordures ménages	fr. 65'718.00	fr. 99.00
Déchets encombrants	fr. 2'116.15	fr. 3.20
Déchets de jardin/cuisine	fr. 34'707.35	fr. 52.30
Verres	fr. 4'212.00	fr. 6.35
Papier	fr. 7'431.50	fr. 10.70
PET	fr. 1'352.00	fr. 2.00
Alu / fer blanc	fr. 1'068.20	fr. 1.60
TOTAL	fr. 116'605.20	fr. 175.15

Répartition des coûts 2015

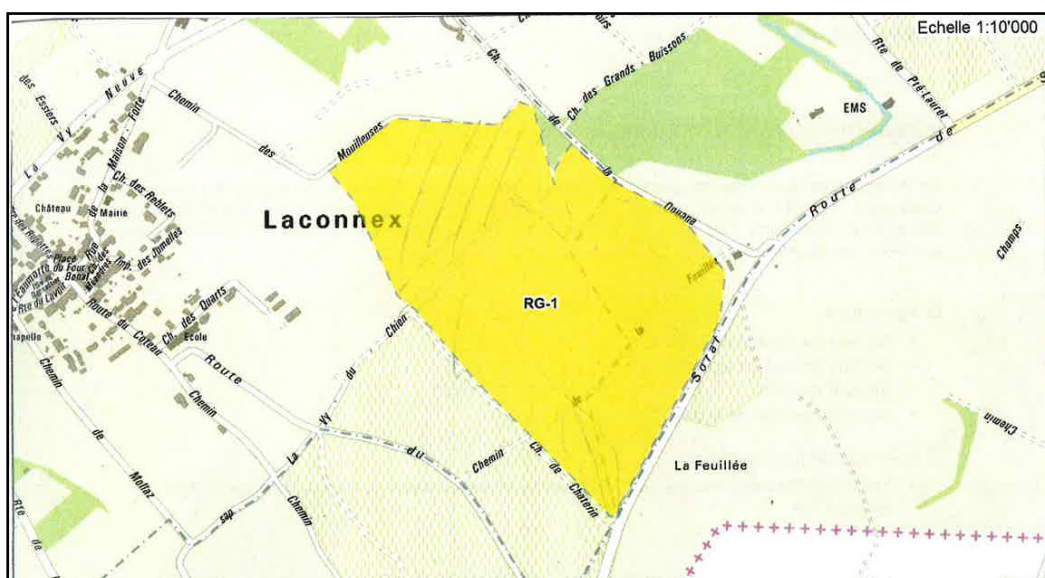


GRAVIÈRES

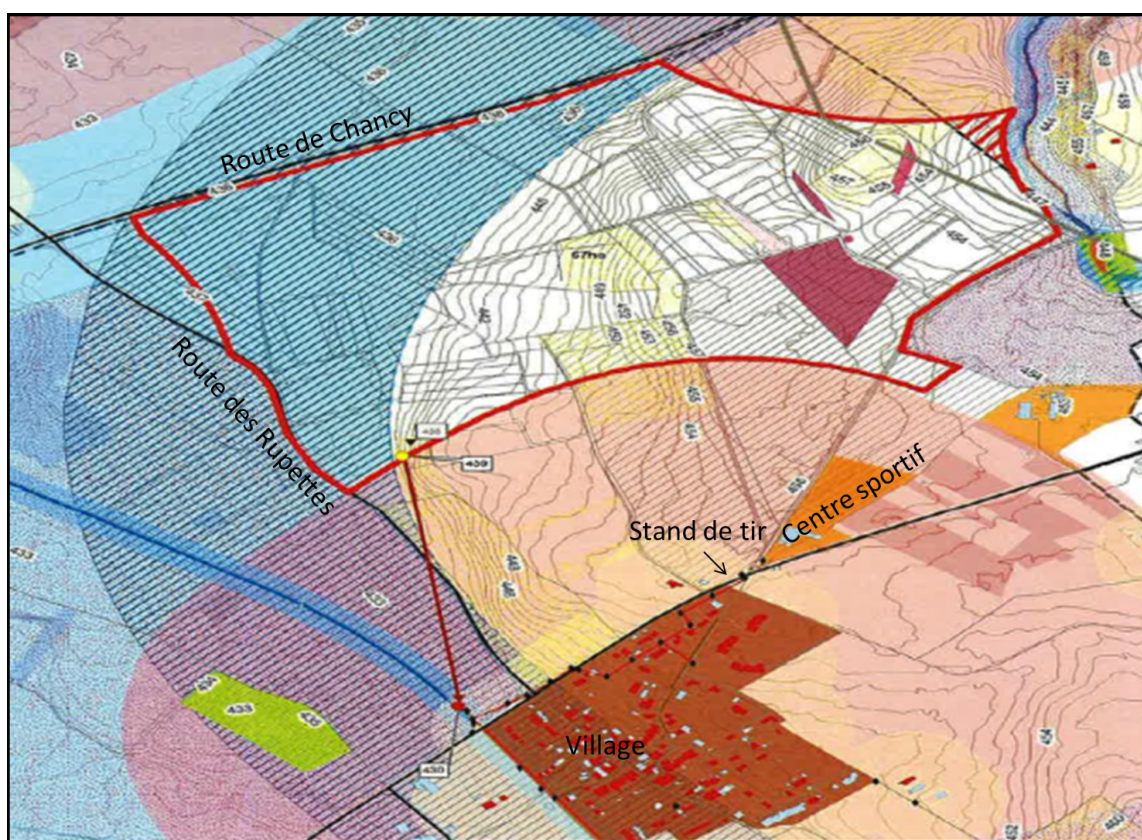
Plusieurs initiatives et projets ont été initiés en 2015 par le canton dont les conséquences pour notre commune ne seraient potentiellement pas négligeables. Aussi, ils ont été étudiés avec la plus grande circonspection et continueront à recevoir toute l'attention qui s'impose.

En premier lieu, la commune a soutenu la démarche de la commune d'Avusy qui s'oppose à un projet de loi cantonale visant à modifier la zone au lieu-dit « Sous-Forestal », sur laquelle est installée l'exploitation de la Sablière du Cannelet, afin de la réaffecter en zone industrielle et artisanale. Ce projet de loi semble aller à l'encontre des nouvelles dispositions du droit fédéral de l'aménagement du territoire qui entend limiter toute emprise inutile sur la zone agricole.

Autre projet soumis par le canton, l'établissement d'un plan directeur des décharges contrôlées pour matériaux inertes (matériaux d'excavation non pollués). La gestion du volume considérable de ce type de déblais d'excavation (1.2 millions de m³ par an générés par les chantiers de construction) pose des difficultés majeures à Genève par manque de lieux de stockage. Aussi, l'Etat entend y remédier en permettant la création (autorisée par la nouvelle loi sur les gravières) de sites de stockage définitifs. Le canton a identifié 18 secteurs répartis en trois catégories hiérarchisées par priorité, dont un sur notre commune. Dans le cadre de la mise à l'enquête publique, le Conseil municipal a préavisé défavorablement l'intégration de ce secteur dans le plan directeur car il est particulièrement mal placé (point haut, comportant des vignes). D'autre part, la commune estime participer déjà notablement à la mise à disposition de volumes de stockage dans les gravières.

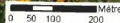
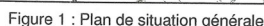


Ultime projet à l'étude par le canton : la recherche d'un nouveau site de stockage des mâchefers. L'actuelle décharge de Châtillon qui permet de stocker les résidus de l'incinération des déchets du canton arrivera en fin d'exploitation vers 2019 et l'Etat doit se doter d'une nouvelle installation de stockage d'une capacité d'un million de m³ pour faire face aux besoins des 30 prochaines années. Aussi, des analyses de secteurs potentiels ont été réalisées pour aboutir à l'identification, pour l'instant, de 13 sites, dont un sur le territoire de Laconnex. Les discussions n'en sont que dans la phase préliminaire avec les communes concernées, mais d'ores et déjà de nombreuses questions se posent quant aux critères ayant déterminé la sélection de ces secteurs, dont certains paraissent faire figure d'alibi. Les réticences de la commune ont été exprimées lors d'un comité de pilotage dont je fais partie et je ne manquerai pas de défendre nos intérêts en la matière.

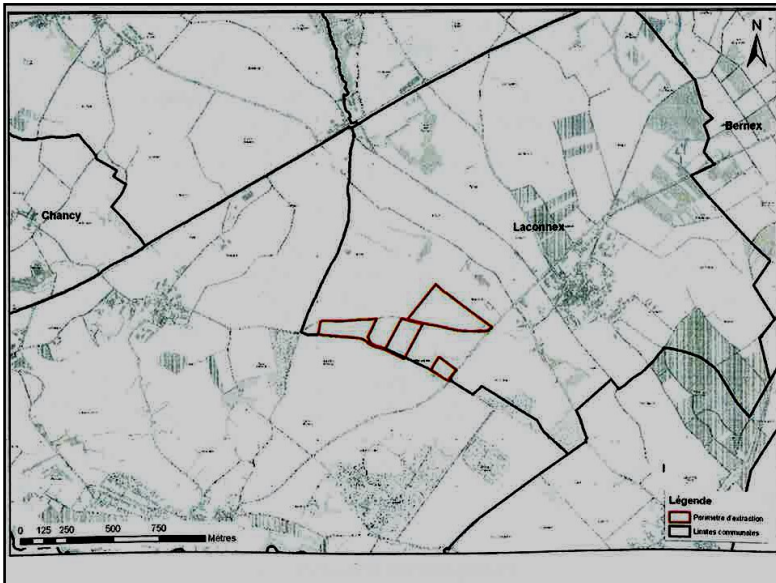


Par ailleurs, les plans d'extraction ci-après ont été soumis au préavis communal durant 2015. Si certains ne posent pas de difficultés particulières, d'autres dont l'impact sera plus important pour notre commune ont été traités avec beaucoup d'attention pour réduire au maximum leurs effets potentiellement négatifs. En particulier, la commune s'est inquiétée de l'ouverture de plusieurs gravières simultanément qui auront recours au même centre de traitement des graviers de Champs-pointus. L'assurance a été donnée par les différents exploitants que la cumulation de trafic de camions induite par l'exploitation concomitante de ces différents sites n'amènera pas une augmentation de trafic car elle sera coordonnée avec la fin d'exploitation progressive de Champs-pointus. De même, assurance a été donnée que le projet « Les Parues » serait prioritaire.

Dans mon rapport 2014, j'ai eu l'occasion de détailler les éléments inquiétants de ce projet d'extraction de graviers d'une superficie de 13.7 hectares et situé en partie sur le territoire de Soral, entre la route de la Parraille et le chemin des Ecoliers. La délibération adoptée par le Conseil municipal en septembre a clairement exprimé les conditions qui devraient impérativement être respectées pour que le plan soit autorisé par la commune. En particulier, il a été accepté par les exploitants de réduire la durée de l'extraction à 4 années et de démarrer celle-ci par les parcelles le plus proche de Laconnex afin de les rendre à l'agriculture rapidement. Cela devrait permettre de limiter dans le temps au maximum les nuisances sonores et de poussières à 1-2 ans.



Projet de plan d'extraction PE 01-2011, lieux-dits « Forestal, Manchettes et Champ Courbe »



L'exploitation de ce secteur éloigné des habitations ne devrait pas engendrer de nuisances importantes pour la commune. Aucun trafic de camions ne sera autorisé sur la route de Forestal et la traversée de la route de Sézegnin à la hauteur du motocross devra être sécurisée par un dispositif qui n'est pas encore défini.

Projet de plan d'extraction PE 01-2014, lieu-dit « Bois des Etaillies »

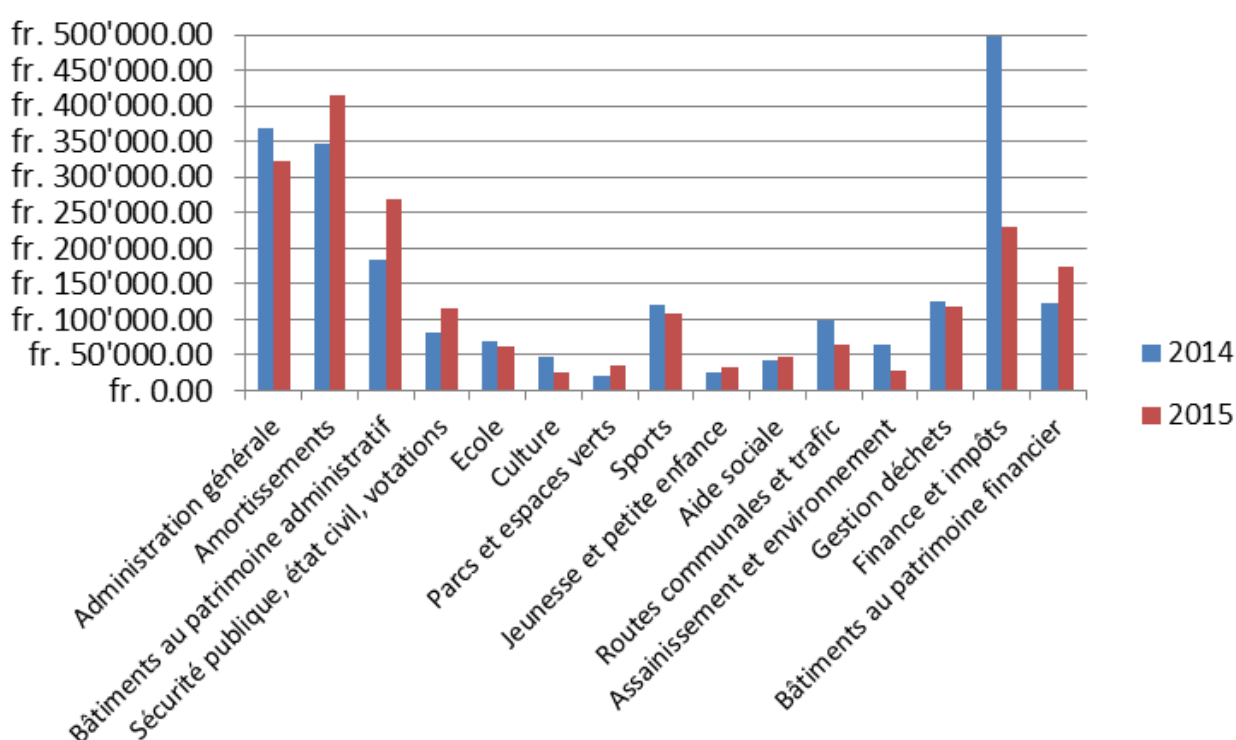
Ce projet est la suite de l'extraction encore en cours dans ce secteur éloigné qui ne génère pas de nuisances pour le village. Il a toutefois été demandé de négocier avec la commune toute extraction sous le chemin vicinal appartenant au domaine public communal.



COMPTES COMMUNAUX

Le résultat des comptes 2015 se présente ainsi :

Charges	CHF	1'634'313.14
Revenus	CHF	2'348'297.28
Amortissements	CHF	414'178.45
Excédent de revenus	CHF	299'805.69
Centimes additionnels		44



Sont inclus en annexe de ce rapport :

- ◆ Rapport de l'organe de révision ;
- ◆ Bilan de l'exercice ;
- ◆ Résultat des comptes de fonctionnement ;
- ◆ Tableaux financiers relatifs aux dettes, amortissements et investissements.

COMMENTAIRE FINANCIER

Cette année marque une rupture dans une succession d'années durant lesquelles la commune a vu ses rentrées fiscales s'accroître : en effet, les recettes fiscales 2015 ont subi une diminution sensible. L'exercice comptable 2015 continue à produire un excédent de revenus, néanmoins plus modéré et provenant avant tout d'une gestion rigoureuse des charges de fonctionnement.

Différents facteurs ont pu contribuer à cette diminution des recettes fiscales : d'une part, le système postnumerando (imposition des personnes physiques sur l'année en cours) mis en place par l'administration fiscale cantonale complique l'estimation des prévisions fiscales et d'autre part, la conjoncture cantonale observe un fléchissement économique qui pourrait se traduire par une réduction de la production fiscale.

Fort de ces constats et alerté par les autorités cantonales sur cette tendance à la baisse, le Conseil municipal a choisi de maintenir inchangé le taux de centimes additionnels communaux en 2016, à savoir 44. En outre, dans les prochaines années, la mise en œuvre de la réforme de l'imposition des entreprises (RIE3) et ses répercussions sur la péréquation intercommunale incitent à la prudence quant à l'évolution de la fiscalité communale.

Dans l'expectative de ces développements, la réserve pour risques sur les impôts estimés a été augmentée à la clôture des comptes 2015 afin de provisionner d'éventuels déficits fiscaux futurs. Il conviendra également d'être attentif lors de l'élaboration du budget 2017.

Mesdames et Messieurs les habitantes et habitants, chères et chers collègues du Conseil municipal,

J'ai eu le grand plaisir en 2015 de constater que vous accordiez toujours votre confiance dans le groupe qui constitue le Conseil municipal et votre mairie. En effet, les élections communales qui se sont tenues en avril ont vu l'élection de tous les élus sortants qui se représentaient, ainsi que de deux nouvelles personnes, Maxime Dethurens et Marc Dupraz, proposées sur la liste de l'entente communale.

Le changement au système proportionnel, requis par les dispositions de la nouvelle Constitution cantonale, est pourtant une nouveauté qui complique grandement l'élection des autorités délibératives et exécutives communales dans les petites entités publiques. C'est d'ailleurs pourquoi nous avons fait le choix de présenter une liste de candidats incomplète qui permettait l'élection d'un représentant d'une autre liste. Ceci n'a pas eu lieu, puisqu'aucune autre liste n'a été déposée et que nous avons donc élu un conseiller complémentaire tacitement, Stéphane Grobéty, selon la procédure du règlement cantonal y relatif.

Les 11 conseillères et conseillers municipaux ont prêté serment en séance du 2 juin 2015 et je suis très satisfait de voir que perdure le bon esprit dans lequel le Conseil municipal siège depuis 12 ans.

Ainsi que j'ai déjà eu l'occasion de le manifester dans mon rapport 2014, mon adjoint M. Philippe Lädemann n'a pas souhaité se représenter pour une nouvelle législature. J'aimerais ici lui renouveler mes plus vifs remerciements pour les 12 années durant lesquelles il a exercé comme conseiller municipal puis comme adjoint avec compétence et rigueur. C'est M. Jean-Pierre Gantner qui le remplace au sein de l'exécutif communal et je me réjouis de collaborer avec lui, ainsi qu'avec Madame Véronique Rudaz, dans un même esprit positif et amical.

Cette bonne collaboration au sein de l'exécutif est indispensable pour suivre les travaux des nombreuses commissions mises en place par l'Association des communes genevoises (ACG) dans le cadre des discussions relatives au désenchevêtrement des compétences entre canton et communes. Si certains sujets ont d'ores et déjà fait l'objet de lois soumises au Grand Conseil, le chemin reste long et ardu, d'autant que le rythme des allers-retours entre l'administration cantonale et l'ACG ne brille pas par sa célérité.

Au niveau local, la mairie s'est efforcée de répondre au mieux aux attentes des citoyens et du Conseil municipal, cela notamment grâce au personnel communal que je tiens ici à remercier pour son travail efficace et dévoué: Mesdames Catherine Koumrouyan et Nadia Dupraz qui assurent l'exécution des tâches administratives et financières indispensables au bon fonctionnement de la commune, ainsi que Monsieur Bedri Krasniqi qui veille à l'entretien régulier de nos bâtiments et espaces extérieurs.

Finalement, je ne voudrais pas manquer de vous remercier, toutes et tous, qui investissez temps et énergie pour proposer maintes animations et activités dans les domaines sociaux, scolaires, culturels et sportifs qui garantissent à notre petite commune l'attrait et le dynamisme des plus grandes.

Je vous remercie de votre attention.

Hubert Dethurens, maire

ANNEXES

RAPPORT DE L'ORGANE DE RÉVISION

BILAN DE L'EXERCICE 2015

RÉSULTAT DES COMPTES DE FONCTIONNEMENT POUR L'EXERCICE 2015

TABLEAUX FINANCIERS